

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire
Banque Mondiale / Banque Interaméricaine de Développement

PROGRAMME PILOTE POUR LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Programme Régional pour les Caraïbes

Aide Mémoire
Première mission conjointe
7 au 12 juin 2010

I - CONTEXTE DE LA MISSION

Cette première mission conjointe pour la mise en œuvre du Programme pilote pour la résilience au changement climatique (PPCR) en Haïti fait suite (i) à l'approbation du programme régional Caraïbes (26 août 2009) par le sous-comité international du; (ii) à l'acceptation officielle par le Gouvernement d'Haïti de l'offre de participation du pays dans le PPCR et la désignation du Comité interministérielle d'aménagement du territoire (CIAT) comme point focal pour le programme PPCR (14 octobre 2009) ; (iii) à la réunion de lancement officielle du PPCR, tenue à Washington la dernière semaine d'octobre 2009 ; (iv) à la mission préparatoire (scoping mission) réalisée en novembre 2009 et (v) à l'approbation par le sous-comité des termes de référence et du budget pour les premières missions régionales conjointes. Elle avait pour objectif (i) d'échanger avec les partenaires clés sur la formulation de la Phase I du PPCR, (ii) de réviser les produits préparés par le consultant PPCR depuis la fin de la mission de préparation et (iii) de concevoir et d'élaborer le programme du PPCR phase I.

II - DÉROULEMENT

Réalisée du 7 au 12 juin 2010 à Port-au-Prince et composée de Messieurs Gérald Jean Baptiste, Secrétaire Exécutif du CIAT ; Erick Balthazar, consultant PPCR auprès du CIAT ; Ross Gartley, Louis Boutaud de la Combe et Diego Arias pour la Banque Mondiale (BM) ; Pierre Nadji pour IFC ; Cristina Colón et Yves Duplan du PNUD ; Gilles Damais, Gerard Alleng, Sandra Valencia et Raphael Matas Trillo pour la Banque Interaméricaine de Développement (BID), la mission a rencontré les représentants de diverses institutions nationales et internationales ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé pour partager avec eux les premières hypothèses sur le contenu de la phase I du programme PPCR et recueillir leurs suggestions. Lors d'une rencontre spécifique, le secteur privé a insisté sur ses besoins d'information et sur la nécessité de disposer de critères pour intégrer le changement climatique à la gestion des risques de leurs projets. Le secrétariat exécutif du CIAT, point focal désigné par le Gouvernement d'Haïti, a organisé et animé les différentes réunions, et notamment la séance de travail finale de la mission qui a débouché sur l'élaboration du présent aide-mémoire.

III - RÉSOLUTIONS DE LA MISSION

A. Conception de la phase I

1. Le CIAT, en tant que point focal du Gouvernement pour le PPCR, et les partenaires de la mission conjointe ont élaboré un plan de travail pour la phase I, accompagné d'un budget détaillé. Cette proposition sera présentée à l'ensemble des interlocuteurs de la mission lors d'une session de restitution organisée par le CIAT le mardi 15 juin, dans le but de recueillir leurs commentaires et suggestions. La proposition préparée est annexée en format powerpoint au présent aide-mémoire.
2. Le montant global du projet est environ quatre cent cinquante mille dollars (US \$ 450.000,00) pour une période d'exécution de 6 mois. Il sera mis en œuvre par une cellule ad'hoc mise en place au sein du CIAT, avec l'appui technique de la Direction du Changement Climatique du Ministère de l'Environnement. Le projet comporte trois composantes principales (i) mainstreaming dans les domaines de l'agriculture, des zones côtières et de la reconstruction; (ii) monitoring; et (iii) renforcement des capacités) et une composante supplémentaire visant à renforcer la coopération entre les institutions régionales et Haïti.
3. Le CIAT a souhaité que la Banque Mondiale soit l'entité responsable de la gestion des fonds de la phase I, à travers l'unité fiduciaire BMPAD déjà en place, qui gère de nombreux appuis de la Banque Mondiale en Haïti, et en particulier ses appuis en cours au CIAT. La BID a pris acte de cette décision du Gouvernement, tout en insistant sur le fait que l'important était de maintenir une étroite coordination entre les différents partenaires (BID, BM, PNUD) dans les activités de supervision technique et de suivi de la mise en œuvre du Programme, comme cela avait été le cas jusqu'à présent.
4. La proposition de plan de travail et le budget seront intégrés dans le formulaire prévu pour la demande officielle de financement PPCR Phase I que le Gouvernement d'Haïti devrait transmettre début juillet au sous-comité régional.

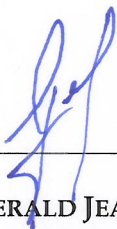
B. Prochaines étapes et responsabilités

Activité	Responsable	Date
1. Organisation d'une séance de restitution auprès des partenaires rencontrés lors de la mission	Gérald Jean Baptiste	15/07/10
2. Élaboration de la proposition pour le Sous-Comité PPCR	Erick Balthazar	17/07/10 au 24/07/10
3. Finalisation de la proposition pour le Sous-Comité PPCR	Gérald Jean Baptiste, Ross Gartley, Gilles Damais	25/07/2010
4. Traduction de la proposition en anglais	Ross Gartley	09/08/10
5. Envoi de la proposition au Sous-Comité	Gérald Jean Baptiste	13/08/10
6. Examen et approbation par le Sous-Comité	Sous Comité	Fin septembre
7. Démarrage PPCR phase I	CIAT- MDE	Mi octobre 2010

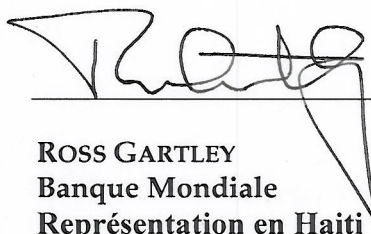
IV - ANNEXES

- 1. Proposition de programme PPCR (power point)**
- 2. Phase I proposition y budget détaillé**

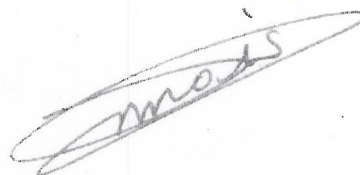
Fait à Port-au-Prince, le 12 juin 2010.



GERALD JEAN BAPTISTE
Secrétaire exécutif CIAT



ROSS GARTLEY
Banque Mondiale
Représentation en Haïti



GILLES DAMAIS
Banque Interaméricaine de Développement
Représentation en Haïti